



DOCUMENT D'INFORMATION

CANDIDAT-E-S AVEC DIPLÔME D'ACCÈS ÉTRANGER

Accès aux études

L'admission se fait sur dossier selon les [modalités d'admission à la HES-SO des porteurs de titres étrangers](#) complétées par les dispositions d'application du domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO (rubriques B et C).

Pour les équivalences des titres étrangers, la liste établie par Swiss ENIC fait foi. Le cas échéant, la commission des admissions statue sur des titres non répertoriés dans ladite liste. Le [site de l'ECUS](#) contient toutes les informations utiles sur l'examen (contenu, lieu, date, coût). La branche à option est la physique pour toutes les filières.

Un an de pratique professionnelle (stage) en relation étroite avec la filière choisie est exigé.

Dossier de candidature pour l'année académique 2024-2025

Délai d'inscription : 31 mars 2024 (date de réception à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg)

Les documents en langue originale rédigés dans une langue autre que le français, l'allemand, l'italien ou l'anglais doivent être traduits en français ou en allemand. Les documents en langue originale ainsi que leurs traductions doivent être certifiées conformes comme indiqué ci-dessous aux points A, B et C ainsi que dans le tableau en page 2).

Seuls les dossiers complets et remis dans les délais seront examinés. En cas d'absence non motivée d'un ou plusieurs documents exigés, aucune suite ne sera donnée à la demande d'immatriculation.

A/Pays ayant ratifié la convention de Lisbonne

- <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/165/signatures>
- <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/etudes/admission-aux-hautes-ecoles-universitaires/pays>

Pour les candidatures de ces pays :

Les copies et traductions certifiées conformes effectuées à l'étranger sont uniquement reconnues si elles ont été certifiées par une autorité compétente du pays, par exemple une école, une université, une mairie, un notaire, etc.

B/Pays non signataires de la convention de Lisbonne

- <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/165/signatures>
- <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/etudes/admission-aux-hautes-ecoles-universitaires/pays>

Pour les candidatures de ces pays, les copies doivent être :

- pour les titres secondaires : certifiées conformes par le ministère compétent et jointes au dossier dans une enveloppe scellée par le ministère. Dans l'enveloppe doit également se trouver une lettre d'accompagnement contenant les coordonnées de contact précises de la personne ayant certifié conformes les copies (nom, prénom, fonction, adresse postale et électronique, no de téléphone).
- pour les titres universitaires ou d'une Haute école : certifiées conformes par l'université/la Haute école et jointes au dossier dans une enveloppe scellée par l'université/la Haute école. Dans l'enveloppe doit également se trouver une lettre d'accompagnement contenant les coordonnées de contact précises de la personne ayant certifié conformes les copies (nom, prénom, fonction, adresse postale et électronique, no de téléphone).

C/Chine

Le/la candidat-e joint, au dossier envoyé par courrier postal, des copies des documents exigés. En plus, il doit soumettre les documents au CDGDC (China Academic Degrees and Graduate Education Development Center) qui, après vérification, transmettra un rapport en anglais aux Hautes écoles de la HES-SO.

Contact : service.academique@hefr.ch

Documents à joindre à votre demande d'admission

(à l'issue de votre inscription, en fonction des données que vous aurez indiquées, nous nous réservons le droit d'exiger un complément d'informations).

	Document scanné	Copie certifiée conforme	Traduction certifiée conforme
Diplôme de fin d'études secondaires II (maturité, baccalauréat), recto-verso, dans la langue d'origine et traduction en français ou en allemand par un traducteur officiel pdf (sous enveloppe scellée si le pays, ayant délivré le document ne figure pas dans la liste des pays signataires de la convention de Lisbonne, cf page 1, point B)		X	X
Détails des notes : bulletins de notes des <u>3 dernières années</u> , recto-verso, dans la langue d'origine et traduction en français ou en allemand par un traducteur officiel, avec indications aussi complètes que possible sur les programmes suivis et sur les droits que confèrent ces certificats dans le pays qui les a délivrés officiel pdf (sous enveloppe scellée si le pays, ayant délivré le document ne figure pas dans la liste des pays signataires de la convention de Lisbonne, cf page 1, point B)		X	X
Éventuelle attestation d'admission d'une université/haute école dans la langue d'origine avec traduction en français ou en allemand par un traducteur officiel officiel pdf (sous enveloppe scellée si le pays, ayant délivré le document ne figure pas dans la liste des pays signataires de la convention de Lisbonne, cf page 1, point B)		X	X
Si obtenu : Diplôme universitaire/haute école (bachelor ou diplôme équivalent) ou attestation de réussite + Diploma Supplement (si à disposition) pdf (sous enveloppe scellée si le pays, ayant délivré le document ne figure pas dans la liste des pays signataires de la convention de Lisbonne, cf page 1, point B)		X	X
Lettre de motivation datée et signée pdf			
Curriculum vitae complet (mis à jour à la date de l'envoi de votre demande d'admission), avec indication précise des dates, énumérant les écoles fréquentées, les diplômes et certificats obtenus ainsi que, le cas échéant, les stages accomplis et les emplois occupés pdf	X		
Attestations de stage et d'emploi, dans la langue d'origine et traduction en français ou en allemand par un traducteur officiel pdf		X	X
Passeport ou de la carte d'identité (recto-verso) pdf	X (en couleur)		
Permis de séjour valable si déjà obtenu pdf	X (en couleur)		
Carte AVS ou carte d'assuré (pour les personnes résidentes en Suisse) pdf	X		
Preuve du paiement de la taxe d'inscription de CHF 150.-- (non remboursable) pdf	X		

Si autre école supérieure déjà fréquentée en Suisse

	Document scanné	Copie certifiée conforme	Traduction certifiée conforme
Diplôme (si déjà obtenu) pdf	X		
Document d'exmatriculation pdf	X		
Bulletins de notes et crédits ECTS obtenus pdf	X		

Coordonnées bancaires pour le versement de la finance d'inscription

En faveur de : Haute Ecole d'ingénierie, d'architecture et de gestion, Pérolles 80, 1700 Fribourg (HEIA-FR)
IBAN CH94 0900 0000 1700 0453 4
PostFinance SA, 3030 Berne
Code Swift / BIC: POFICHBEXXX
Clearing : 9000

Le montant total de CHF 150.—doit parvenir à notre école ; les éventuels frais bancaires étant à la charge du-de la candidat-e.

Attention ! Le dossier n'est examiné que si la taxe d'inscription est payée. Cette dernière n'est pas remboursée en cas de refus de la candidature ou du visa.

Conditions de séjour en vue d'une formation en Suisse

Ressortissant-e-s de l'UE/AELE avec future résidence dans le canton de Fribourg

Les formalités à effectuer sont expliquées sur le site internet du Service de la Population et des Migrants (SPoMi) via le lien ci-après :

http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/etrangers_ce_aele/etrangers/installer/etudier.htm#i30949

Non ressortissant-e-s de l'UE/AELE avec future résidence dans le canton de Fribourg

Les formalités à effectuer sont expliquées sur le site internet du Service de la Population et des Migrants (SPoMi) via le lien ci-après :

<https://www.fr.ch/spomi/vie-quotidienne/demarches-et-documents/etudier>

Les candidat-e-s avec future résidence hors du canton de Fribourg trouveront les coordonnées des autorités cantonales de migrations et de l'emploi ci-après :

https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/kontakt/kantonale_behoerden/adressen_kantone_und.html

Nous attirons l'attention des candidat-e-s que l'obtention d'un visa d'étudiant-e peut prendre parfois deux à trois mois, voire plus. De plus, il est impératif que les candidat-e-s prennent toutes les dispositions requises pour être au bénéfice d'une autorisation de séjour valable le jour de la rentrée académique afin de pouvoir être immatriculé-e-s à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

La Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg n'intervient pas dans le processus d'octroi de visa et/ou permis de séjour. Les seuls interlocuteurs sont les autorités suisses compétentes en matière de migration (pour le visa : consulat ou ambassade dans le pays de résidence ; pour le permis de séjour : le service des migrations compétent pour le futur canton de résidence).

Coût de la formation et bourses d'études

Pour couvrir ses frais courants (nourriture, habillement, logement, santé, loisirs, etc.), un-e étudiant-e doit disposer d'un budget annuel d'environ CHF 22'000.—. Ce budget peut paraître élevé mais il correspond au coût de la vie, qui est particulièrement élevé en Suisse. À cela s'ajoutent la taxe d'écolage de CHF 1'200.— (par année d'études), les dépenses pour le matériel et les frais d'excursion de CHF 3'000.—(pour l'ensemble de la formation) ainsi que l'achat obligatoire, pour environ CHF 2'000.—, d'un ordinateur portable au début des études. La durée réglementaire des études étant de 3 ans, le coût minimal d'une formation HES s'élève à environ CHF 66'000.—.

Il n'est pas possible pour un-e étranger-ère d'obtenir une bourse d'études en Suisse. Quelques fondations privées, la plupart à caractère religieux, accordent des bourses à des étudiant-e-s étrangers-ères mais elles exigent généralement que la demande soit présentée avant l'arrivée du candidat en Suisse. L'État réserve son aide aux étudiant-e-s de nationalité suisse et aux étrangers-ères établi-e-s depuis plusieurs années en Suisse. **La Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, quant à elle, n'alloue aucun subside de formation.**

Un-e étudiant-e venant de l'étranger ne peut travailler que 15 heures par semaine en parallèle de ses études pour autant qu'il-elle réside en Suisse depuis au moins 6 mois. Il est toutefois difficile de concilier une telle activité avec les études et elle ne doit pas nuire au bon déroulement de la formation.

Langues

Une bonne maîtrise du français est indispensable pour étudier à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, car la plupart des cours sont dispensés dans cette langue.

Le service académique